



**COLLECTE DES ENCOMBRANTS
ANNEE 2021
Ville de Falaise**

jeudi, janvier 07, 2021
jeudi, février 04, 2021
jeudi, mars 04, 2021
jeudi, avril 01, 2021
jeudi, mai 06, 2021
jeudi, juin 03, 2021
jeudi, juillet 01, 2021
jeudi, août 05, 2021
jeudi, septembre 02, 2021
jeudi, octobre 07, 2021
jeudi, novembre 04, 2021
jeudi, décembre 02, 2021
jeudi, janvier 06, 2022

Pour rappel, les cartons ne sont pas pris en charge dans la collecte des encombrants, ils doivent être déposés dans les colonnes de tri en déchetterie.

Ne sont pas concerné par la collecte les pneumatiques, tout les petits objets non encombrants (boîtes, jouets, vêtements...) et les objets résultants d'un changement de domicile et/ou dont le volume est inférieur à 1 M3.

Les produits dangereux (acides, solvants, peintures, verres, carburants etc...) doivent obligatoirement être déposés en déchetterie.

Il est formellement interdit de déposer des encombrants, des ordures ménagères ou autres déchets sur la voie publique en dehors des dates de collectes indiquées ci-dessous, sous peine de poursuites.